DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

COMMUNE
DE
SALAVAS

PLAN LOCAL D'URBANISME

PLAN DES SERVITUDES

SEPTEMBRE 2018 Echelle : 1 / 5000 ème

I.A.T.E.

Vu pour être annexé à la délibération d'approbation

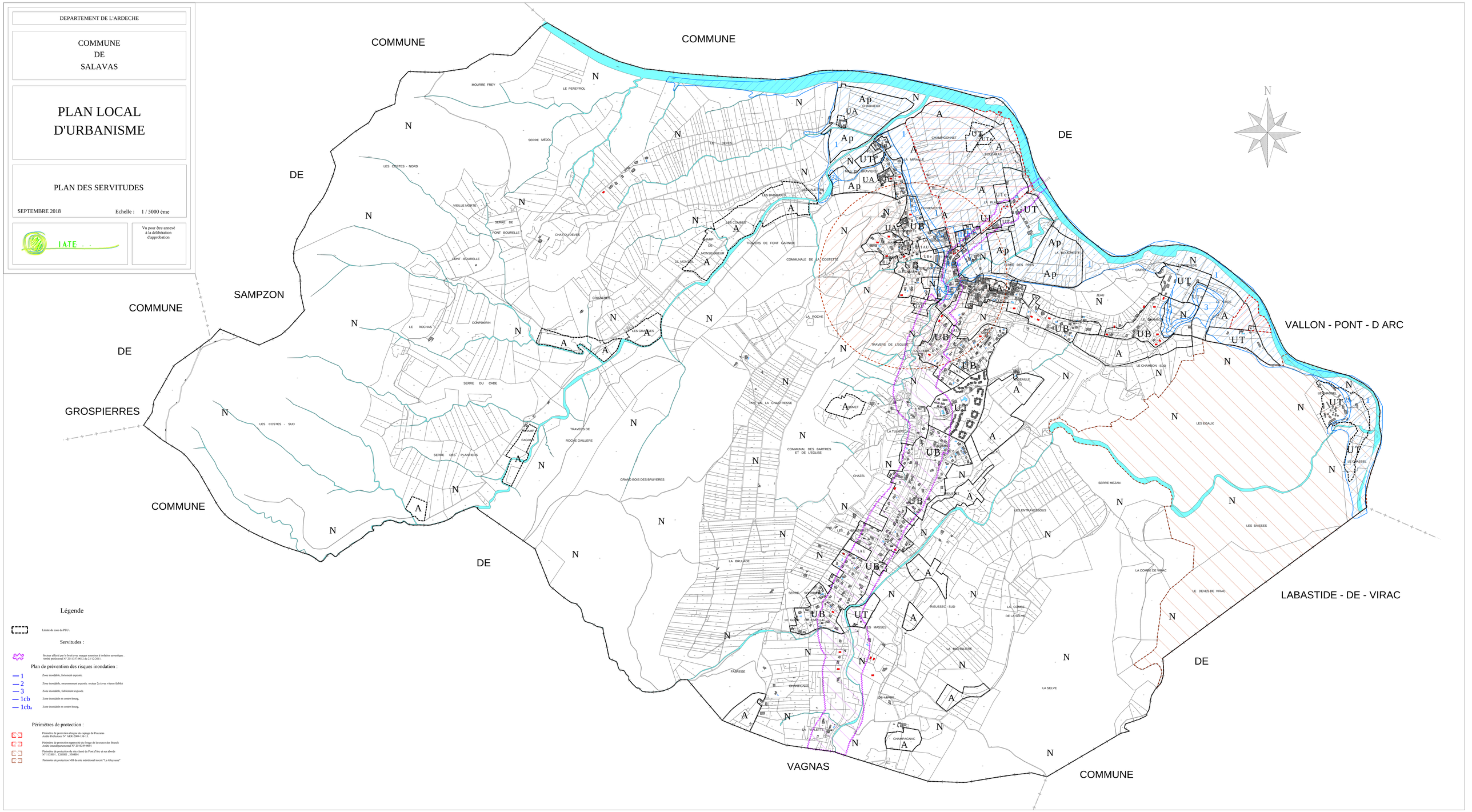

Légende

Limite de zone du PLU.

Servitudes :

Secteur affecté par le bruit avec marges soumises à isolation acoustique.
Arrêté préfectoral N° 2011357-0012 du 23/12/2011.

Plan de prévention des risques inondation :

— 1 Zone inondable, fortement exposée.

— 2 Zone inondable, moyennement exposée: secteur 2a (avec vitesse faible)

— 3 Zone inondable, faiblement exposée.

— 1cb Zone inondable en centre-bourg.

— 1cb1 Zone inondable en centre-bourg.

Périmètres de protection :

Périmètre de protection éloigné du captage de Pouzeras
Arrêté Préfectoral N° ARR-2009-130-13.

Périmètre de protection rapproché du forage de la source des Boeufs
Arrêté interdépartemental N° 2010249-0001

Périmètre de protection du site classé du Pont d'Arc et ses abords
N° 1135001 , 1260001 , 3305001

Périmètre de protection MH du site mérodional inscrit "La Gloyasane"